

## OUVRAGE LIÉ À L'ALIMENTATION EN EAU ; PRISE D'EAU DE DIGOINE (CANAL DU CENTRE)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire  
Palinges  
bief 20 du versant Loire-Océan



Dossier IA71002465 réalisé en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

### Historique

Cette prise d'eau était probablement prévue dès le départ par Gauthey : elle est notée sur des plans de bornage du canal du Centre datables du début du 19e siècle (4e kilomètre de la 18e lieue, 89e kilomètre ; VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Montceau-les-Mines).

**Période(s) principale(s)** : 4e quart 19e siècle

**Auteur(s) de l'oeuvre :**

Emiland-Marie Gauthey (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

### Description

Située en amont du moulin de Digoine ([IA71002465](#)), cette prise d'eau comprend un barrage à sept vannes sur la Bourbince. Ce barrage est surmonté d'un pont en béton avec garde-corps en métal ancien. Un petit aqueduc sous la route-digue longeant le canal permet l'entrée de l'eau dans le canal, au niveau de la retenue causée par le barrage.

### Informations complémentaires

**Thématiques** : canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton** : Bourgogne

**Hydrographie** : canal du Centre ; Bourbince

**Dénomination** : ouvrage lié à l'alimentation en eau

**Parties constituantes non étudiées** : barrage

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Détail de l'aqueduc.**

71, Palignes, lieudit : bief 20 du versant Loire-Océan

N° de l'illustration : 20137100493NUC4AQ

Date : 2013

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Barrage sur la Bourbince.**

71, Palignes, lieudit : bief 20 du versant Loire-Océan

N° de l'illustration : 20137100496NUC2AQ

Date : 2013

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine